



LEGEND BOUCLES®
RallyShow et RallyCross
Mettet 1-2/08/2020

RÈGLEMENT PARTICULIER

ADDITIF 1

II. ORGANISATION

ARTICLE 1 : ORGANISATION

1.3 Officiels de l'épreuve

Collège des Commissaires Sportifs:

Président : Ludo PEETERS
Membre : Noël DEBERDT
Membre : Michel PIRNAY

III. MODALITES GENERALES

ARTICLE 5 : EQUIPAGES

5.1. L'équipage sera composé de deux personnes.

5.2. Après approbation du RACB Sport les pilotes et copilotes pourront participer à l'épreuve selon les conditions marquées ci-dessous :

- Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence internationale FIA 2020 (Hors H4-Regularity).
- Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence RACB Sport 2020 (Rallye ou Rallycross) ou d'une licence nationale 2020 équivalente émanant d'une autre ASN.
- Les copilotes qui sont détenteurs d'un pass passager rally demo (voir site www.racb.com).

Visa RACB : RX-MET-003-Add1